

DIRECTIONS PLACEMENT



Classée 1^{re} pour le service à la clientèle par DALBAR,
pour une 4^e année consécutive[†]

Les avantages et les inconvénients des FNB

Les fonds négociés en bourse (FNB) font partie de l'univers des placements canadiens depuis plus de deux décennies, mais leur popularité – et leur nombre – ont nettement accéléré au cours des dernières années.

Diverses raisons expliquent cette popularité. Les FNB peuvent être facilement achetés ou vendus, et dans certains cas, ils présentent un prix raisonnable et offrent des avantages fiscaux. Il en existe toutefois différents types sur le marché. Il est important de bien comprendre leur fonctionnement pour pouvoir prendre de bonnes décisions et voir si vous devriez les ajouter à votre portefeuille.

Qu'est-ce qu'un FNB ?

Un FNB est un portefeuille d'actions ou d'obligations qui suit un indice boursier, un secteur ou une marchandise précis. À l'instar des fonds communs de placement, ils offrent une diversification dans un placement unique. Contrairement aux fonds communs de placement, ils se négocient toutefois sur une bourse comme des actions et peuvent être achetés et vendus lors d'une séance de bourse. Vous pouvez aussi les vendre à découvert et acheter des options à leur égard.

Les FNB offrent de nos jours une vaste gamme d'options et de styles de placement. En voici les principales catégories :

- **Les FNB des marchés boursiers** suivent un important indice boursier domestique ou étranger.
- **Les FNB sectoriels et industriels** suivent généralement un indice sectoriel représentant une industrie particulière telle que la technologie ou les soins de santé.

suite à la page 2

Dans ce numéro

Les avantages et les inconvénients des FNB

La gamme des fonds de série D s'est élargie

Vous avez besoin d'aide pour vous retrouver dans le site ?
Appelez le Service d'assistance à distance !

Nous sommes à votre service à Vancouver

Bientôt – une approche harmonisée pour les valorisations d'actions fractionnées et issues d'une scission

Perspectives des marchés

- **Les FNB sur les marchandises** ressemblent aux FNB sectoriels, mais ils ciblent une marchandise en particulier tel que l'or ou le pétrole. Ils peuvent servir de produits dérivés pour suivre le rendement du prix d'une marchandise sous-jacente ou encore détenir directement la marchandise physique.
- **Les FNB sur les devises** suivent une seule devise ou un panier de devises d'une région géographique spécifique.
- **Les FNB d'obligations** suivent des indices d'obligations internationales, d'État et de sociétés. Il en existe diverses sortes, chacune ayant une structure singulière. Par exemple, RBC Gestion mondiale d'actifs vient de lancer une série de FNB d'obligations de sociétés Objectif, présentant exactement les caractéristiques des obligations traditionnelles.
- **Les FNB à gestion active** ont un gestionnaire ou une équipe qui décide de la répartition de l'actif du portefeuille sous-jacent en vue de favoriser l'atteinte de l'objectif de placement défini. Tous les types de FNB indiqués dans le présent article peuvent bénéficier d'une gestion active.

Pourquoi investir dans les FNB ?

Comme toute catégorie d'actif, les FNB possèdent des caractéristiques uniques qui les rendent intéressants pour certains types d'investisseur ou dans certaines situations. Citons entre autres :

L'investissement potentiellement peu coûteux et fiscalement avantageux. Plusieurs FNB ont été conçus pour refléter le rendement d'indices qui suivent une stratégie de placement passive ; cela entraîne habituellement peu d'achats et de ventes de titres et des distributions annuelles de gains en capital moins importantes. Les FNB qui sont gérés de manière passive peuvent éventuellement présenter de faibles ratios de frais de gestion (RFG), frais imputés par le fonds pour couvrir ses frais d'exploitation.

La diversification. Puisque les FNB sont aussi diversifiés que l'indice qu'ils suivent, vous avez accès à plusieurs placements individuels. Les FNB qui suivent des indices mondiaux peuvent être très pratiques pour diversifier un portefeuille à l'international. Ceux qui suivent des secteurs, des régions géographiques ou des marchandises spécifiques peuvent permettre d'exprimer des prévisions relatives à une région géographique ou à un secteur particulier, par des positions vendeur ou acheteur.

Les FNB sont aussi pratiques pour investir dans une région ou dans un secteur lorsqu'on envisage d'investir dans des placements individuels. Si vous cherchez par exemple des actions spécifiques du secteur de l'énergie, un FNB qui est basé sur un indice de l'énergie peut vous permettre d'investir dans un marché diversifié pendant que vous examinez des placements individuels.

La transparence. Les FNB affichent leurs titres tous les jours, vous permettant de savoir exactement ce que vous possédez.

Critères de choix

Plus de 1 500 FNB étant offerts sur le marché, il peut être difficile de choisir celui qui vous convient. Le Centre FNB de RBC Placements en Direct offre les outils et les renseignements qui faciliteront votre choix et vous aideront à prendre de meilleures décisions.

Il vous donne un aperçu des catégories de FNB offrant les meilleurs rendements, de même que le FNB offrant le meilleur rendement dans chaque catégorie. Les portefeuilles modèles de FNB affichent différentes répartitions d'actifs pour tous les types d'investisseurs – et précisent comment quelques FNB de fournisseurs canadiens et américains peuvent servir à constituer des portefeuilles de placement diversifiés.

Si vous cherchez des FNB individuels, le Filtre FNB vous permettra de choisir le FNB à l'aide de plus de 40 critères de sélection ; vous pouvez aussi vous servir de notre outil de comparaison pour comparer trois FNB simultanément, dans différentes catégories.

Vous pourriez aussi vouloir consulter certains des blogues et des conversations relatifs aux FNB dans la section des médias sociaux. En voici[§] parmi les plus populaires :

- <http://canadiancouchpotato.com>
- <http://canadianfinanceblog.com>
- <http://canadiancapitalist.com>

Rappelez-vous toutefois que ce ne sont pas tous les renseignements publiés sur Internet qui font l'objet d'une vérification par souci de fiabilité.

[§] Les liens vers des sites de tiers sont fournis à nos clients, investisseurs autonomes, uniquement à des fins pratiques et ils ne peuvent pas constituer une recommandation ou une garantie offerte par RBC Placements en Direct Inc. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandation concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs propres décisions de placement.

FNB et fonds communs de placement

Les fonds négociés en bourse (FNB) et les fonds communs de placement offrent tous deux une solution de placement pratique pour les investisseurs qui veulent diversifier leur portefeuille. Mais ils peuvent selon leurs différences clés être, les uns comme les autres, mieux adaptés à votre situation.

	FNB	Fonds communs de placement
Gestion active	La plupart des FNB sont conçus pour suivre un indice, mais il existe des FNB à gestion active disponibles	La plupart offrent un certain niveau de gestion active, à l'exception des fonds indiciels
Tarifcation	Disponible en temps réel pendant les séances de bourse	Une fois par jour, en fonction des prix de clôture de la valeur liquidative du fonds
Vente à découvert	Oui	Non – positions acheteur seulement
Ordre à cours limité	Oui	Non
Coût d'achat/de vente	Commission par opération	Habituellement aucuns ; mais des frais de rachat peuvent s'appliquer
Frais de gestion	Ils varient, mais sont habituellement de moins de 1 %	Ils varient en deçà de 1 % pour les fonds indiciels à 3 % ou plus pour les fonds d'actions à gestion active
Admissibilité au régime d'investissement automatique	Non	Oui
Roulement du portefeuille	Faible – moins de distributions imposables	Variable
Possibilité d'effet de levier	Oui ; les règles normales régissant les marges s'appliquent	Oui ; les règles normales régissant les marges s'appliquent

La gamme des fonds de série D s'est élargie

Offert par RBC Gestion mondiale d'actifs

Avec les fonds communs de placement classés dans un ensemble de catégories d'actifs, les parts de série D des fonds RBC sont spécialement conçues pour les investisseurs autonomes qui effectuent leurs propres recherches et prennent eux-mêmes leurs décisions de placement. Les parts de série D présentent des ratios de frais de gestion (RFG)[†] moindres par rapport aux fonds traditionnels, ce qui vous permet d'en avoir plus pour votre argent.

De nouveaux fonds sont occasionnellement ajoutés à la gamme des fonds RBC de série D afin de tirer avantage des occasions qui se présentent. Le Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay est la dernière solution de revenu mondial pour les investisseurs canadiens qui a été ajoutée à la gamme.

Accès à des placements à rendement élevé

De nombreux investisseurs arrivent difficilement à obtenir les rendements dont ils ont besoin compte tenu de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt. Cette situation peut particulièrement se révéler problématique pour les retraités qui tirent un revenu régulier de leur épargne ou pour tous ceux qui ont besoin d'un flux de trésorerie constant.

Au Canada, où l'accès au marché canadien des obligations de sociétés est restreint, il est ardu d'accroître les rendements en revenu. Le Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay procure un accès aux placements à rendement élevé du monde entier. Outre le potentiel de rendements supérieurs, les avantages incluent la diversification par région et économie.

Les équipes de spécialistes de BlueBay diversifient mondialement le portefeuille de titres à revenu fixe du fonds dans différentes sous-catégories de titres. Le flux de revenu mensuel découle de trois sources clés, qui sont souvent faiblement représentés au pays :

- les obligations mondiales à rendement élevé
- les obligations des marchés émergents
- les obligations convertibles

Alors que les investisseurs individuels peuvent difficilement investir par eux-mêmes dans ces instruments, ce fonds leur offre un accès et une liquidité quotidienne.

Le fonds est diversifié à l'échelle mondiale et adopte une approche souple de la gestion des risques qui permet aux gestionnaires de réduire le risque lorsque les conditions du marché le justifient. Le risque de change est couvert pour plus de protection.

Le Fonds d'obligations à revenu mensuel BlueBay ne représente que l'un des nombreux fonds RBC offerts en parts de série D. Les parts de série D sont offertes dans diverses catégories de répartitions d'actifs pouvant convenir à chaque type de profil d'investisseur. Cela inclut les fonds équilibrés et les fonds du marché monétaire, les fonds d'actions canadiennes, d'actions américaines, d'actions internationales et plus.

Où trouver les fonds de série D

Pour trouver des fonds de série D, rendez-vous simplement au Centre des fonds communs de placement situé dans l'onglet **Cotes et recherche** de notre site de placement en ligne. Cliquez sur le lien « Chercher les fonds de série D » pour accéder à de l'information sur 49 fonds.

Centre des fonds communs de placement

Fonds RBC de série D

Les mêmes services professionnels de gestion de placements moyennant des RFG moins élevés.

Pour en savoir plus >

[Chercher les fonds de série D](#)

RFG réduits pour une croissance accrue au fil du temps

Année	RFG de 2,54 % (RFG moyen pour les fonds d'actions can., Morningstar déc. 2008)	RFG de 1,15 % (Pour les fonds de série D comparables)
1	25,000	25,000
2	26,000	26,000
3	27,000	27,000
4	28,000	28,000
5	29,000	29,000
6	30,000	30,000
7	31,000	31,000
8	32,000	32,000
9	33,000	33,000
10	34,000	34,000
11	35,000	35,000
12	36,000	36,000
13	37,000	37,000
14	38,000	38,000
15	39,000	39,000

Selon un placement de 25 000 \$ sur 15 ans au taux de rendement annuel de 8%.

[†] Pour être admissible au tarif de la série D, il faut détenir un solde minimal de 10 000 \$ par fonds et par compte. Les placements en fonds communs de placement peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis ni couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par une autre assurance-dépôts gouvernementale. Leur valeur change fréquemment et les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Pour les fonds du marché monétaire, il ne peut y avoir aucune assurance que le fonds sera en mesure de maintenir constant le montant de sa valeur liquidative par titre ni que le plein montant de votre placement dans le fonds vous sera rendu. Les parts de série D des fonds RBC sont offertes par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et sont vendues uniquement par RBC Placements en Direct Inc. et Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. est un émetteur relié à RBC Placements en Direct.

Vous avez besoin d'aide pour vous retrouver dans le site ? Appelez le Service d'assistance à distance !

Si vous avez du mal à trouver des renseignements pour vous aider à gérer votre compte, à comprendre le fonctionnement de l'un des outils du site de placement en ligne ou à entrer un ordre quelconque, recourez à notre nouveau Service d'assistance à distance – c'est comme si un représentant des services d'investissement se trouvait juste à vos côtés. Lorsque vous appelez pour obtenir de l'aide, un représentant utilisera, avec votre accord, notre technologie novatrice de partage d'écran pour établir une connexion qui permet à tous les deux de voir ce que vous avez sur votre écran.

Voici comment cela fonctionne : Une fois que vous l'y autorisez, le représentant de RBC Placements en Direct utilisera un pointeur pour vous guider dans l'outil que vous voulez mieux comprendre

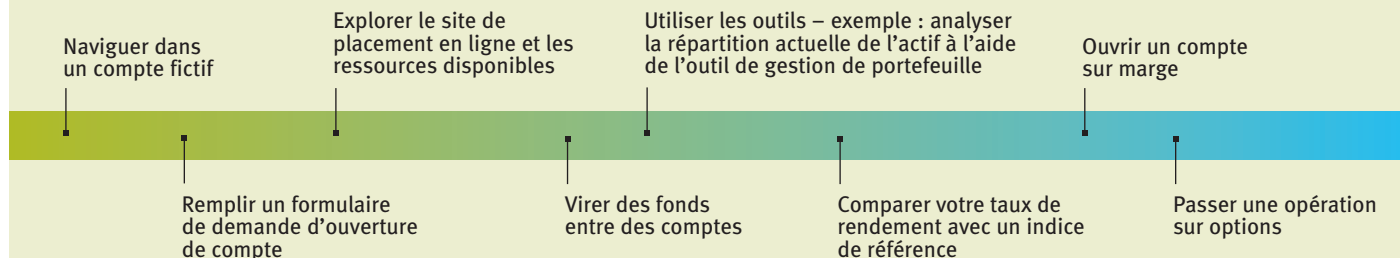
ou vous montrer comment remplir l'ordre que vous voulez passer. Vous gardez en tout temps le plein contrôle de votre ordinateur – vous seul pouvez entrer et transmettre des données.

En plus de vous aider à tirer le maximum des outils en ligne disponibles ou à compléter un ordre complexe, le Service d'assistance à distance peut vous aider à ouvrir de nouveaux comptes, à remplir des formulaires, à virer des fonds et à répondre à vos questions concernant le site de placement en ligne de RBC Placements en Direct.

Le Service d'assistance à distance est facile à utiliser. Il vous suffit d'accéder à votre compte en ligne et de nous appeler ensuite au 1 800 769-2560.

Le Service d'assistance à distance peut aider à tout moment

Que vous soyez un investisseur aguerri ou débutant, le Service d'assistance à distance peut répondre à vos questions que vous avez sur les outils du site, leur fonctionnement et autres.



Nous sommes à votre service à Vancouver !

Nous sommes heureux d'annoncer l'ouverture, à Vancouver, d'un nouveau Centre RBC Placements en Direct qui s'ajoute à ceux de Toronto et de Calgary. Ce nouveau Centre RBC Placements en Direct est situé à la succursale principale de Royal Centre, à l'angle des rues West Georgia et Burrard Street.

Nous sommes à votre disposition pour vous offrir de l'information, vous guider sur nos produits et services et vous éduquer à partir de séminaires et de séances en ligne individuels. Ils peuvent également aider dans les procédures d'ouverture de compte, particulièrement dans des situations plus compliquées impliquant l'ouverture de comptes de fiducies, de successions et de sociétés.

Le centre est ouvert les jours de semaine entre 9 h et 17 h. Vous y êtes bienvenus.



Bientôt – une approche harmonisée pour les valorisations d'actions fractionnées et issues d'une scission

Même si vous contrôlez toujours les placements détenus au sein de votre portefeuille, il arrive que des événements externes – tels que des fractionnements d'actions ou des scissions – aient une incidence sur votre compte. Les valorisations peuvent, dans bien des cas, devoir être redressées pour tenir compte des mesures prises par les sociétés.

Mais la gestion de ces changements était ardue, car le traitement des actions cotées au Canada était différent du traitement des actions cotées aux États-Unis et entraînait donc à court terme des écarts de valorisation.

Cette situation est en train de changer. L'approche canadienne vise à harmoniser la valeur des « événements annonceurs » (fractionnement d'actions et scission d'actions) à celle des États-Unis, avec une date cible au plus tard le 26 novembre 2011. La date de déclenchement ou la date de jouissance sera désormais la même pour la plupart des titres cotés au Canada et aux États-Unis.

La procédure canadienne actuelle (qui ne redresse pas votre compte avant la date de paiement) peut entraîner pendant la période qui se situe entre la date de l'événement (date de jouissance) et la date de paiement une sous-valorisation du compte.

La nouvelle procédure aidera à mettre en place une approche uniforme qui permettra de fournir des valorisations exactes et réelles lorsque des actions sont soumises à d'importantes mesures de sociétés.

Perspectives des marchés

Fournies par RBC Gestion mondiale d'actifs le 15 septembre 2011

L'économie mondiale et les marchés financiers sont aux prises avec une crise de confiance. Le débat suscité en été par le budget américain et la paralysie qui en a découlé a ébranlé tous les investisseurs. La crise de la dette en Europe s'est dangereusement étendue des pays périphériques à ceux du centre. Ce qui a semblé être une croissance honorable au premier semestre de l'année s'est révélé un mirage qui a, depuis, entraîné un affaiblissement du dynamisme à l'échelle des pays développés. L'affermissement de la reprise tant attendu au deuxième semestre de 2011 ne s'est simplement pas concrétisé.

Les perspectives économiques semblent donc très sombres vu l'absence d'éléments déclencheurs pouvant positivement influencer sur cette morosité. Les pays développés pourraient, dans le pire des cas, replonger dans une autre crise financière. La croissance semble très fort probablement être entrée dans une période prolongée de léthargie. Il est possible que l'aversion pour le risque reste quelque peu élevée, que les taux obligataires soient faibles plus longtemps et que les marchés boursiers demeurent incertains en raison du ralentissement probable de la croissance des bénéficiaires des sociétés et des prévisions de faibles ratios cours/bénéfices.

NOTRE SCÉNARIO DE BASE DEMEURE UNE ÉCONOMIE QUI RÉUSSIRA À SE TIRER D'AFFAIRE

Les statistiques décevantes et le ralentissement de la croissance économique amènent tout naturellement à envisager l'émergence d'une récession qui se révélera fâcheuse. Nous continuons de croire, selon notre scénario de base, que l'économie s'en sortira tant bien que mal et évitera une contraction. La probabilité que survienne une récession aux États-Unis au cours de la prochaine année est, selon nous, de 25 % à 50 % et légèrement plus élevée pour ce qui est de la zone euro. En dépit de l'orientation globalement décevante, les données économiques ne concordent pas encore avec celles d'une récession ; même si la situation devait évoluer dans ce sens, il est improbable qu'elle s'aggrave de façon particulière. Par contre, la reprise économique sera probablement cahoteuse, lente et longue.

Nous avons conséquemment revu à la baisse nos prévisions économiques mondiales. Bien que ces prévisions concernent essentiellement les États-Unis, plusieurs économies ont également subi un recul. Nos révisions à la baisse des prévisions économiques traduisent la nouvelle réalité, mais ne réfutent pas la forte tension qui pourrait encore nous faire revoir nos prévisions. Il est toutefois important de fournir une évaluation équilibrée. Nos précédentes prévisions économiques étaient légèrement inférieures à celles du consensus, car nous anticipions la survenue de certains de ces problèmes. Mais celles que nous émettons maintenant à la baisse s'alignent à la nouvelle vision du marché.

En Europe, la Grèce, l'Irlande et le Portugal continuent de lutter pour leur survie, avec l'aide d'une panoplie d'institutions et de plans de sauvetage. Si nous considérons les luttes parlementaires qui ont entouré l'adoption de la dernière ronde des plans de sauvetage et le fait que nous considérons comme trop peu significatif le programme adopté, la Grèce pourra fort probablement être obligée d'entreprendre une plus importante restructuration dans les prochaines années. Il est très difficile de

se prononcer dans le cas de l'Irlande et du Portugal. L'Italie et l'Espagne ont été, de façon alarmante, entraînées dans le tourbillon des craintes, ce qui a fait hausser leurs coûts d'emprunt. Elles courent le risque que leurs difficultés de liquidités temporaires entraînent des problèmes de solvabilité si leurs coûts d'emprunt de cessent de grimper. Nous continuons de croire en la capacité de ces deux pays de résoudre leurs problèmes internes, même si la réduction des perspectives de croissance mondiale rend notre vision moins certaine. En conclusion, le risque d'incident demeure très élevé en Europe. L'économie européenne devrait donc continuer d'en ressentir les pressions.

LE DOLLAR SE RAPPROCHE DU CREUX

Le dollar n'a pas réussi à rebondir de plus de 5 % de son creux record, malgré son statut de valeur refuge et le fait qu'il est de 20 % sous-évalué sur la base de la parité du pouvoir d'achat. La dégradation par S&P de la cote de solvabilité des États-Unis, combinée au débat sur le relèvement du plafond de la dette et au rythme décevant de la croissance économique ont incité les investisseurs à chercher refuge dans l'or, le franc suisse et même le yen. L'engagement pris par la Réserve fédérale de maintenir les taux bas jusqu'en 2013 repousse par ailleurs l'éventualité de voir le dollar bénéficier d'un soutien des taux d'intérêt à court terme. À plus long terme toutefois, les investisseurs devraient acheter le dollar et profiter de sa faiblesse en regard des principales devises puisqu'aux niveaux actuels, le dollar devrait pouvoir mieux résister aux mauvaises nouvelles que les devises des principales économies. Cela inclut le dollar canadien qui est particulièrement sensible aux prévisions de baisse de la croissance mondiale (et qui bien au-delà de la parité repose sur un scénario parfait).

INFLATION MODÉRÉE ET MAINTIEN DE LA FAIBLESSE DES TAUX À COURT TERME

Le marché a oscillé entre les craintes entourant l'inflation et les préoccupations déflationnistes au cours des dernières années. Il existe certainement de nombreux éléments alarmistes aux deux extrémités. Le marché apprend enfin à ne plus tenir compte de ces deux éléments et finit par conclure qu'aucun de ces extrêmes ne représente pour l'instant une véritable inquiétude.

La Réserve fédérale reste héroïque dans ses actions. Après avoir mis en place une deuxième ronde de mesures d'assouplissement quantitatif en juin, elle a été forcée d'implanter d'autres mesures de stimulation en août. Elle s'est engagée à maintenir tels quels les taux des fonds fédéraux jusqu'au milieu de 2013. Même si le Comité de l'Open-Market est de toute évidence divisé, il est encore possible que de nouvelles mesures de relance monétaire soient mises en place, selon nous. La Banque centrale européenne a probablement terminé sa campagne malavisée de resserrement et devrait se garder d'intervenir pendant la prochaine année ; elle risque même d'assouplir légèrement sa politique. La Banque du Canada (BdC) fait partie des institutions des pays développés les moins susceptibles de maintenir leur politique d'assouplissement. Elle devrait être de celles qui relèveront en premier les taux lorsque les conditions reviendront à la normale. Nous prévoyons que la BdC effectuera un autre resserrement au milieu de 2012.

RISQUES DE HAUSSE ÉVIDENTE DES TAUX OBLIGATAIRES

Les taux obligataires à plus long terme ont nettement chuté dans les derniers mois et atteint des creux sans précédent depuis la fin des années 1940. Les perceptions de risques élevés dans les marchés ont poussé les investisseurs vers les bons du Trésor américain et entraîné conséquemment la baisse des taux, en raison de la perte de leur intérêt dans les autres éléments d'actif. Un taux de rendement réel (c'est-à-dire après inflation) de zéro et un taux nominal inférieur à 2,0 % traduisent les niveaux extrêmes actuels de l'aversion pour le risque ; ce n'est pas une perspective raisonnable pour des prévisions à long terme de l'économie américaine et mondiale. La « normalisation » de l'économie, peu importe quand et comment elle se réalisera, posera un gros problème aux investisseurs des bons du Trésor et d'obligations de presque tous les pays développés, puisque les taux d'intérêt réels remonteront graduellement et entraîneront dans leur sillage les taux nominaux.

LES ACTIONS SONT BON MARCHÉ, MAIS L'AVERSION POUR LE RISQUE DOMINE

Nous nous attendions en été à une plus forte volatilité que la normale des principaux indices boursiers, et c'est ce qui s'est produit. Les valorisations boursières ont fléchi au milieu de l'été malgré la vigueur soutenue des bénéfiques. L'aversion pour le risque a grimpé et le marché a tenu compte de la forte probabilité d'une deuxième récession en trois ans qui, si elle se concrétisait, signifierait la fin de la vigueur récente des bénéfiques. Même si les importantes fluctuations des marchés boursiers peuvent parfois sembler irrationnelles, elles ne le sont pas. Les investisseurs ont revu leurs perspectives pour tenir compte à la fois de la possibilité accrue de mauvais résultats et des rendements intéressants que peuvent générer les actions, au cas où le premier scénario ne se réaliserait pas.

Le document intégral Regard sur les placements mondiaux du Comité des stratégies de placement RBC, y compris la répartition de l'actif par profil d'investisseur recommandée et les définitions des profils d'investisseur, figure à la page Information sur les marchés sous l'onglet Marchés de votre site RBC Placements en Direct.

DIMINUTION DE LA POSITION EN ACTIONS, MAIS MAINTIEN D'UNE LÉGÈRE SURPONDÉRATION

Au cours des derniers trimestres, les conditions économiques et boursières nous ont poussés à adopter une stratégie plus tactique dans le cadre de nos décisions de répartition de l'actif. Nous ne pouvons pas écarter la possibilité d'une dégradation des conditions de placement dans les semaines et les mois à venir – c'est ce qu'affiche la tendance. Nous avons donc réduit de 2,5 %, à 57,5 %, la position en actions de notre portefeuille mondial équilibré, au profit des liquidités. La réduction des positions en actions et l'adoption d'une approche beaucoup plus tactique à l'égard du risque traduisent nos préoccupations à court terme. Cependant, une pondération des actions inférieure à la pondération neutre à long terme semble être une approche trop offensive si on considère les valorisations actuelles et notre point de vue selon lequel les probabilités tendent vers une longue période de croissance qui, bien qu'elle sera anémique, demeurera tout de même une période de croissance. Une récession prolongée, une déflation ou le maintien du sentiment de crise actuel favoriseraient la durabilité des valorisations actuelles des marchés de titres à revenu fixe. La tendance naturelle des taux serait à la hausse, peut-être même de façon significative, en l'absence de ces éléments extrêmes. Nous avons conséquemment maintenu à 35 % notre pondération de titres à revenu fixe, bien en deçà de sa pondération neutre de 40 %. Les 7,5 % restants représentent une importante réserve de liquidités. Ces pondérations assurent un filet de sécurité aux portefeuilles au cas où les conditions de négociation deviendraient difficiles et laissent une marge de manœuvre pour d'autres investissements.



RBC Placements en Direct[™]

RBC Placements en Direct Inc., RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et la Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. RBC Placements en Direct Inc. ne fournit pas de conseils en placement et ne fait pas de recommandations concernant l'achat ou la vente de titres. Les investisseurs sont responsables de leurs décisions de placement. RBC Placements en Direct est un nom commercial utilisé par RBC Placements en Direct Inc. ®/™ Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Utilisation sous licence. © Banque Royale du Canada, 2011. Tous droits réservés.

Les renseignements fournis par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) ont été tirés de sources que nous jugeons dignes de foi, toutefois aucune déclaration ni garantie, expresse ou implicite, n'est faite par RBC GMA, par RBC Placements en Direct Inc., par leurs sociétés affiliées ou par toute autre personne quant à l'exactitude, à l'intégralité ou au bien-fondé des renseignements obtenus auprès de tiers. Les opinions de RBC GMA représentent son appréciation en date du 15 septembre 2011 ; elles sont modifiables sans avis et elles sont fournies de bonne foi, mais sans responsabilité à l'égard des erreurs ou omissions qui pourraient figurer dans les présentes.

† RBC Placements en Direct a été classée première par Dalbar Inc. en 2007, 2008, 2009 et 2010. Le classement du prix annuel des meilleurs prestataires de services de courtage en direct de Dalbar est établi selon des évaluations effectuées tout au long de l'année civile afin de mesurer la qualité du rendement d'une entreprise quant à sa connaissance des produits, à son professionnalisme et à sa capacité d'offrir un service à valeur ajoutée.

Les renseignements contenus dans les présentes ont été puisés à des sources jugées fiables au moment où ils ont été obtenus, mais ni RBC Placements en Direct Inc. ni ses employés, ses agents ou ses informateurs ne peuvent garantir leur exactitude ou leur intégralité. Cette publication ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'une offre d'achat de titres et ne doit, en aucune circonstance, être interprétée comme telle. Cette publication est fournie sur la base d'une entente selon laquelle ni RBC Placements en Direct Inc. ni ses employés, ses agents ou ses informateurs n'assument quelque responsabilité que ce soit à l'égard de cette publication. Les portefeuilles de RBC Placements en Direct Inc. peuvent parfois inclure des titres mentionnés dans les présentes. L'emploi de fonds empruntés pour financer l'achat de titres comporte un plus grand risque que l'emploi de fonds existants seulement. Si vous empruntez des fonds pour acheter des titres, vous serez tenu de rembourser le prêt et de verser des intérêts selon les modalités convenues, même si la valeur des titres achetés diminue.

Pour plus de renseignements sur nos produits et services, ou pour remplir une demande d'ouverture de compte, passez à une succursale de RBC Banque Royale, ou bien visitez notre site Web à www.rbcplacementsendirect.com. Pour obtenir des numéros antérieurs de notre bulletin, allez à l'adresse suivante : www.rbcplacementsendirect.com/directions. Pour toute demande de renseignements au sujet de votre compte, composez le numéro sans frais 1 800 769-2560.

* Membre - Fonds canadien de protection des épargnants.

VPS64970